

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF****DELIBERATION n°51/2026****OBJET : DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT
DEFENSE**

Conseillers en exercice :	27
Présents :	24
Excusés :	3
Pouvoirs :	3
Votants :	27

SÉANCE DU 27 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 27 mai, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 21 mai 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS : Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire, Jean-François PIOVESANA, Martine LIPUMA, Christian GORACCI, Olivia LEVINGSTON, Pierre BRANCATO, Joëlle BOUHELIER, Ibrahim DAHER, Adjoint, Marc MONIER, Patrick LECLERCQ, Lydie CHRETIENNOT, Vincenzo MARCIANO, Laurence MARGAILLAN, Agnès MOREAU, Christine VAUTRIN, Eric ROMAN, Cédric CHAUDET, Céline VERSACE, Nadège ISOARDO, Sylvain SEVAJOL, Pierre PARISSIADIS, Pauline ROMAN, Cyril MALBERT, David DU PARC, Eve BENDER, Conseillers Municipaux.

PROCURATIONS : Anne BOUREL DE LA RONCIERE a donné pouvoir à Sylvain SEVAJOL, Laurence MARGAILLAN a donné pouvoir à Olivia LEVINGSTON, Grégory MARCUCCI a donné pouvoir à Eve BENDER.

SECRETAIRE DE SEANCE : Pauline ROMAN

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal que, depuis 2001, le ministère délégué aux Anciens Combattants a créé la fonction de « correspondant défense » au sein des communes, lequel a vocation à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense.

Suite au renouvellement des conseils municipaux, il convient de désigner un nouveau correspondant défense.

Monsieur le Maire propose Vincent MARCIANO comme correspondant et soumet cette décision à l'approbation du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire **DEMANDE** au Conseil Municipal :

DE DESIGNER Vincent MARCIANO en sa qualité de conseiller municipal délégué à la sécurité et à la prévention, en tant que « correspondant défense » pour la durée du mandat municipal.

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire, entendu, et après en avoir délibéré :

DESIGNE Vincent MARCIANO en sa qualité de conseiller municipal délégué à la sécurité et à la prévention, en tant que « correspondant défense » pour la durée du mandat municipal.

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été

Effectuées le 04/06/2026

Et la délibération expédiée à la

Sous-préfecture le 04/06/2026

Le Maire,
Emmanuel DELMOTTE

La secrétaire de séance,
Pauline ROMAN

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat (Alpes-Maritimes)